

COMMUNE DE FERREYRES

Tél. 021 866 12 02 / mail : administration@ferreyres.ch

INFORMATIONS AUX HABITANTS

Conseil général

La prochaine **séance du Conseil général aura lieu le lundi 14 septembre 2020 à 20h15 à la grande salle de Moiry** (report de la séance du 22.06.2020). Parking disponible direction Cuarnens.

Pour des raisons de respect des directives de précaution liées à la situation du COVID-19, la Municipalité et le Président du Conseil général ont préféré opter pour une salle plus grande.

Chaque citoyen-ne suisse ou chaque personne de nationalité étrangère ayant acquis le droit de vote sur le plan communal, peut faire partie du Conseil.

Les personnes qui ne sont pas membres du conseil ont la possibilité d'assister à la séance en tant qu'auditeur ou auditrice (sans droit de vote, ni de parole)

Municipalité

Vous l'aurez peut-être lu sur notre site internet. M. Grégory Boullosa, municipal, a décidé de cesser son mandat le 10.08.2020 pour des raisons personnelles et professionnelles.

La Municipalité le remercie pour sa collaboration et lui souhaite une bonne continuation dans ses activités.

Conformément à la législation en vigueur, une élection complémentaire ne pouvant pas être organisée six mois avant l'élection générale du 7 mars 2021, la municipalité restera incomplète et œuvrera à quatre membres jusqu'au 30 juin 2021.

Greffe – bureau du contrôle des habitants

Le bureau communal sera **ouvert** exceptionnellement le **mardi 29 septembre 2020 de 8h30 à 11h00 en lieu et place du mercredi 30 septembre 2020.**

Buis – pyrale

Rappel important : afin d'éviter une propagation sur les buis communaux entourant la place des déchets verts, il est impératif de ne pas déposer vos tailles de buis sur ce site.

Nous vous invitons à les amener directement à la Compostière de la Venoge et nous vous en remercions.

Désormais, **les petites quantités de buis** (et uniquement les buis) peuvent être amenées en vrac au local des déchets, sans frais.

Les personnes qui n'ont pas de moyen de transport pour les amener à la compostière peuvent contacter le greffe pour qu'on les prenne en charge avec notre camionnette (il seront repris gratuitement).

Compostière de la Venoge

La compostière de la Venoge se situe 200 m. à droite avant le TCS, sur la route cantonale La Sarraz-Cossonay. Le coût de prise en charge des branches et gazon des habitants est payé par la commune.

Marche à suivre :

1. Montez avec votre véhicule chargé sur le pont
2. Allez vers l'appareil de pesage
 - Composez le numéro d'immatriculation de votre véhicule (sans espace et sans lettres : VD 123 456 s'inscrira 123456)
 - Validez avec la touche *[Enter]*
 - Composez le numéro de client (Ferreyres = 9)
 - Validez avec la touche *[Enter]*
 - Composez le numéro du produit selon la liste affichée des codes produits (Branches = 3)
 - Validez avec la touche *[Enter]*
3. Videz ensuite le chargement du véhicule
4. Repassez sur le pont **avec le véhicule déchargé**
5. Recomposez le numéro d'immatriculation de votre véhicule puis validez avec la touche *[Enter]*
6. Vous recevez deux quittances de dépôt dont l'une est à mettre dans la boîte aux lettres et l'autre à conserver.

Fibre optique et extension de l'éclairage public

Nous vous informons que, dès septembre selon le dernier planning reçu, Swisscom va étendre son réseau de fibre optique à la commune de Ferreyres.

La fibre optique sera tirée jusque dans les «chambres» existantes, situées à divers endroits dans le village. La fibre optique sera ensuite reliée aux raccordements existants en cuivre qui alimentent les propriétés.

Par ailleurs, les travaux d'extension de l'éclairage public à l'extrémité de la route de Moiry et dans la partie supérieure de la route des Bois, annoncés lors du Conseil général de décembre dernier, vont débiter également cet automne.

Ces travaux risquent de perturber la circulation routière et les déplacements dans le village. Nous vous remercions de votre compréhension.

Transports publics - CFF

Les CFF ont communiqué que les trains du matin à La Sarraz direction Lausanne en correspondance avec le bus L760, ne circuleront pas jusqu'en décembre. Pour pallier à ce manque, un bus direct La Sarraz – Renens circulera dès le lundi 7 septembre, du lundi au vendredi – départ de La Sarraz à 7h00 arrivée à Renens à 7h35. L'horaire en ligne des CFF sera adapté en conséquence.